**Comité citoyen sur le nom de l’Université**

**Lettre aux intervenants de la communauté et**

**aux organismes de l’Université**



Le Comité citoyen sur le nom de l’Université poursuit son travail depuis quelques mois déjà pour convaincre les autorités de choisir pour notre Université un nom qui représente mieux à la fois notre histoire, et sa mission et nature provinciale. Le but de la présente lettre est d’informer la population et plus particulièrement les membres des organismes communautaires et universitaires francophones de la province du travail réalisé et en cours dans cet important projet communautaire, et de résumer les arguments en faveur et contre un changement de nom.

1. **Le chemin parcouru depuis mars 2023**

À la suite de la signature d’une lettre proposant le changement de nom par plus de 1400 personnes provenant de tous les milieux professionnels et de toutes les régions de la province, le Conseil de l’Université a décidacadé de mandater deux chercheurs de faire un état des lieux sur la question du nom de l’Université et sur les enjeux liés à un changement de nom.

Le Comité citoyen avait déjà amorcé un travail de recherche et de documentation sur l’historique du nom et des multiples tentatives de changement du nom depuis la fondation de l’Université. L’Université a choisi de faire son propre exercice, ce que nous avons pleinement respecté. Nous avons soumis un mémoire et partagé avec les chercheurs des documents pertinents pour les appuyer.

Grâce à l’historien André-Carl Vachon et les éditions La Grande Marée, un livre a récemment été publié, intitulé *Histoire des changements de nom : le défi de l’Université de Moncton*. En plus des travaux de recherche de l’auteur, le livre rassemble les commentaires publiés depuis quelques mois dans le Moniteur acadien et l’Acadie Nouvelle, pour ou contre le changement. Il inclut également des informations plus techniques, particulièrement une estimation des coûts du changement. Il s’agit d’un important ouvrage de référence sur la question. Le livre ne prend pas position ni ne soumet de recommandations sur le sujet, mais visait plutôt à rassembler des faits afin d’alimenter la réflexion de la population et des autorités universitaires. Il est disponible dans les librairies de la province.

Le rapport de l’Université doit être soumis au Conseil à la fin octobre et sera également rendu public.

1. **Les arguments en faveur du changement de nom de l’Université**

Au début, la principale raison invoquée en faveur du changement de nom était le fait que le nom Moncton réfère à un personnage important étroitement associé à la déportation des Acadiens. Le mouvement en faveur du changement de nom de l’Université de Moncton s’inscrit dans un mouvement national et international de respect des cultures et des peuples, et de décolonisation. Au N.-B., les Premières Nations sont au coeur de ce mouvement.

Les analyses du Comité citoyen et les échanges avec des chercheurs et des personnes de différents milieux dans la province ont également mis en évidence d’autres arguments tout aussi importants.

1. **La fierté et l’identité comme moteur de développement**

La fierté et l’identité acadienne sont des outils très importants de développement communautaire et économique. Nous l’avons bien vu lors des Congrès mondiaux acadiens à compter de 1994 dans le Sud-Est, le Sommet de la Francophonie, et de nombreuses institutions et événements culturels et touristiques tels le Pays de la Sagouine, le Village historique acadien, de multiples spectacles et activités à caractère acadien et francophone dans toutes les régions de la province. Ces événements et les entreprises qui s’en alimentent doivent reposer sur des bases solides.

Ce regain de la fierté et de l’identité est assez récent. Et il demeurera fragile de par notre statut très minoritaire au Canada et en Amérique du Nord. Nous avons la grande responsabilité envers les générations futures de les protéger et d’en poursuivre le développement.

1. **La construction identitaire, un outil très important de lutte contre l’assimilation**

Dans les années 1970 et 80, les leaders de l’époque ont misé sur la création d’institutions francophones homogènes, ou la dualité pour lutter contre une forte assimilation des francophones, particulièrement dans les régions mixtes. Les résultats ont été positifs, mais insuffisants. Les générations actuelles misent sur la construction identitaire pour poursuivre le travail contre l’assimilation en renforcer la fierté et l’affirmation envers l’Acadie et la francophonie. Encore là, le milieu de l’éducation, les arts et la culture, la FJFNB et certaines municipalités en sont les grands leaders.

Le dernier recensement canadien démontre le déclin progressif des francophones au N.-B. Le travail ne sera jamais terminé. Le développement et la fierté identitaire demeureront des outils de premier plan. Nous avons le défi de convaincre les familles nouvelles arrivantes, particulièrement, mais non seulement de la Francophonie nationale et internationale, d’embarquer avec nous dans ce très beau projet collectif.

1. **La très grande fragilité du bilinguisme au N.-B. et ailleurs**

Le bilinguisme connaît un recul important au N.-B. Un bilinguisme officiel, déjà inégalitaire, fait face à une remise en question de droits acquis. Fort heureusement, les nouvelles sont meilleures du côté fédéral. Mais la loi du nombre fait que le bilinguisme et l’égalité des communautés linguistiques demeureront toujours fragiles et menacés.

Notre génération doit s’affirmer, comme l’ont fait les générations précédentes dans des conditions souvent beaucoup plus difficiles.

1. **La nature provinciale de l’Université et le respect des autres régions**

Notre Université est une institution provinciale, une institution réseau. Cela doit se refléter dans son nom. La présence de deux campus et de sites de formation dans les régions à l’extérieur de Moncton est un atout pour l’Université elle-même, pour toute la communauté et la province. Est-ce qu’il serait acceptable de nommer UNB University Jacques Cartier? OU UNBSJ University of Fredericton in Saint-John. Bien sûr que non! Pourquoi est-ce que nous devrions l’accepter?

1. **La décolonisation : appui de la nation Mi’gmaq**

Le Comité citoyen pour le nom de l’Université appuie le mouvement de décolonisation que mènent en particulier les premières nations. Le Mi’gmawe’l Tplu’taqnn, s’est associé au Comité citoyen pour appuyer la démarche du changement de nom de l’Université.

« … les chefs Mi’gmaq du Nouveau-Brunswick ont plaidé en faveur d’un changement de nom des endroits qui portent actuellement des noms considérés comme offensants ou racistes, ou des lieux/espaces qui ont été nommés d’après des personnages historiques qui auraient pu causer des traumatismes à des groupes et à des cultures en particulier.

Nous reconnaissons que de nombreux noms colonialistes continuent de susciter de la douleur et des traumatismes aux membres de nos communautés et à d’autres groupes et cultures et nous sommes heureux de soutenir votre changement de nom. » (lettre au Dr Denis Prud’homme, recteur de l’Université, 15 avril 2023)

Le Comité est heureux de l’engagement de l’Université, dans son propre Plan stratégique 2023-2028 approuvé par le Conseil de l’université le 5 mars 2022, d’appliquer le « filtre de la décolonisation » dans l’ensemble de ses actions. Le remplacement du nom Moncton dans l’appellation de l’Université s’inscrirait bien dans cet engagement.

1. **L’Université nous appartient**

L’Université appartient à l’ensemble de la communauté acadienne et francophone du N.-B., tout en ayant une vocation envers la francophonie canadienne et internationale. Un changement de nom devrait recevoir l’aval de l’Assemblée législative du N.-B., ce qui ne poserait pas problème d’après les démarches que nous avons menées. La décision du Conseil de l’Université serait respectée. Il s’agit d’ailleurs d’une loi privée.

Donc, cette décision nous appartient. Si nous n’avons pas le courage de prendre les décisions difficiles et courageuses dans les institutions qui relèvent de nous-mêmes, comment pourrions-nous demander aux gouvernements supérieurs et à d’autres d’avoir le courage de prendre des décisions courageuses en notre faveur. Si nous ne nous respectons pas…

1. **Des arguments contre**
2. **Les coûts du changement**

Cet argument revient souvent dans les discussions et il est très légitime de se poser cette question. Nos recherches et l’avis d’un économiste émérite bien connu, André Leclerc, ont rassuré le Comité citoyen. M. Leclerc estime à environ 1 500 000$ le coût du changement. Il conclut par ailleurs que le *timing* est présentement bon pour réaliser un changement de nom à l’Université, le plan stratégique récemment adopté, la campagne de financement réalisée avec succès et la refonte de l’image de l’Université en réduiraient considérablement les coûts.

D’autre part, le Comité citoyen s’est engagé à mener une campagne communautaire de sollicitation pour couvrir les coûts du changement, en collaboration avec l’Université.

1. **La reconnaissance des diplômes**

Plusieurs universités au Canada et dans le monde ont pris la décision de changer de nom pour mieux refléter leur mission et renforcer leur positionnement sur le plan du recrutement. La reconnaissance des diplômes n’a jamais posé problème, un diplôme au nouveau nom de l’Université étant offert. En fait, la décision d’un nouveau nom peut renforcer l’image d’ouverture et d’innovation de l’Université, et contribuer ainsi à renforcer la valeur du diplôme.

1. **Les acquis de l’Université de Moncton**

Au fil des 60 années depuis sa fondation, l’Université a acquis une reconnaissance au pays et sur la scène internationale. Une transition bien planifiée permettra de maintenir ces acquis et même, de les bonifier. L’Université travaillera énergiquement à la mise en œuvre de son plan stratégique adopté récemment, et enverra le message d’ouverture et d’écoute de sa communauté. Et elle continuera de s’associer avec les institutions universitaires nationales et internationales.

1. **D’autres priorités**

Les dix signataires s’opposant au changement de nom ont publié un commentaire dans les médias identifiant cet argument. Ils.elles ont identifié deux priorités : les nouvelles technologies et les nouveaux modes d’apprentissage, et l’intelligence artificielle. Les signataires se sont également inquiétés des risques d’affaires liés à un changement de marque. Il faut souligner que de nombreuses universités ont très bien géré la transition d’un changement de nom. Elles en ont même tiré profit par la publicité générée et un meilleur positionnement.

Des porte-parole étudiants ont également affirmé que le nom de l’Université n’était pas prioritaire, le coût des études universitaires et les exigences académiques étant clairement prioritaires. Nous comprenons bien et respectons cette priorité. Mais elle est tout à fait compatible avec la volonté de la communauté que le nom de son université représente sa mission et qui nous sommes, et contribue davantage à notre développement collectif. D’autre part, le Comité citoyen s’est engagé à mener une campagne de financement communautaire afin de couvrir les coûts du changement.

1. **Inquiétudes vis-à-vis la réaction de la majorité anglophone**

Les signataires s’opposant au changement de nom ont soulevé l’inquiétude que « … le changement de nom de l’Université de Moncton aurait comme effet d’augmenter l’incompréhension puisqu’il serait perçu comme le rejet de notre appartenance à une société bilingue… ».

Le Comité citoyen estime qu’il est urgent de s’éloigner de ce bilinguisme inégalitaire. En ayant peur de nous affirmer, nous encourageons en fait les mouvements anti-bilinguisme. Il est intéressant de noter que l’ancien maire, M. Brian Murphy, qui a présidé à l’adoption du statut bilingue de la ville de Moncton, s’est prononcé en faveur du changement de nom de l’Université de Moncton.

1. **Conclusion – un nom qui nous ressemble et nous rassemble**

Tout changement de nom est une question très sensible et difficile. L’Université de Moncton n’y échappe pas. Le Comité citoyen est satisfait du climat positif dans lequel les discussions ont lieu et souhaite poursuivre dans cette voie.

La demande du changement de nom de l’Université a été soulevée peu après sa fondation et est revenue sur une base régulière. Les temps ont changé et il est temps de franchir ce pas important pour l’avenir de l’Université, de la communauté acadienne et de la francophonie au N.-B.